

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 13
PUBLIC

Article de presse intitulé « Côte d'Ivoire : affaire Katinan, nouvel épisode ? », daté du 29 janvier 2013.

CÔTE D'IVOIRE - GHANA

(1 réaction)

Côte d'Ivoire : affaire Katinan, nouvel épisode ?

29/01/2013 à 07h:32 Par Vincent Duhem



Justin Koné Katinan, Le porte-parole de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo. © AFP

Reportée à plusieurs reprises, l'audience de Justin Koné Katinan doit se tenir ce mardi 29 janvier, à Accra. La justice ghanéenne va-t-elle enfin se prononcer sur l'extradition du porte-parole de Laurent Gbagbo, requête formulée par la Côte d'Ivoire ?

Pour les exilés ivoiriens au **Ghana**, y aura-t-il un avant et un après **Charles Blé Goudé, dont la cavale à pris fin le 17 janvier à Accra** ? Premier élément de réponse ce mardi 29 janvier, date à laquelle la justice ghanéenne doit se prononcer sur la demande d'extradition de **Justin Koné Katinan**, formulée par la **Côte d'Ivoire**. Le 17 janvier, son procès avait une nouvelle fois reporté par le tribunal d'Osu, un quartier de la capitale ghanéenne. Un report justifié par le fait que deux nouvelles charges avaient été retenues contre porte-parole de Laurent Gbagbo, celles de conspiration de vol et de vol.

Le juge ghanéen, Aboagye Tandoh, avait demandé au procureur de mettre les documents relatifs à ces nouvelles charges à la disposition de l'avocat ghanéen de Justin Koné Katinan, Patrick Sogbodjor, afin qu'il prépare la défense de son client.

Agacement

L'audience du porte-parole de l'ex-président ivoirien, poursuivi par le gouvernement de son pays pour « crimes économiques », avait déjà été annulée deux fois, le 7 novembre et le 20 décembre. Des reports successifs qui agacent la défense de Katinan. « Depuis septembre, nous nous sommes rendu au tribunal neuf fois. Et à chaque fois, l'État a demandé que l'audience soit reportée pour leur permettre de regrouper les documents d'extradition », explique, Me Sogbodjor.

« Si la loi à laquelle nous croyons est respectée, alors mon client ne sera jamais extradé. C'est à l'État de produire les preuves sur lesquelles ils s'appuient pour accuser mon client », poursuit-il. Et de menacer : « S'il le faut, nous sommes prêt à aller jusqu'à la Cour suprême ».

Cette audience du 29 janvier intervient dix jours après l'arrestation à Accra et le transfert à Abidjan de Charles Blé Goudé. La rapidité avec laquelle les autorités ghanéennes ont autorisé son transfert en Côte d'Ivoire

inquiète les membres du Front populaire ivoirien (FPI, opposition) établis dans la capitale ghanéenne. Mais il est peu probable que cet évènement ait une incidence sur le cas Katinan. Contrairement à l'ex-« général de la rue » de Laurent Gbagbo, Katinan, exilé depuis 18 mois, bénéficie du statut de réfugié politique. Bien qu'il fasse l'objet d'un mandat d'arrêt international, il est protégé par la loi ghanéenne.

[Recommand](#)

40

[Tweeter](#)

20

0

Article précédent :

CAN 2013 : le Ghana et le Mali qualifiés pour les quarts, la RDC et le Niger éliminés

Article suivant :

Tombouctou reprise, conférence des donateurs internationaux au siège de l'UA

1 RÉACTION(S)

1. **Abe** - 30/01/2013 à 05h:01

L'affaire Katinan reste totalement différent de Ble Goude compte tenue de la nature des delis. Les pouvoirs Ivoiriens doivent enfin apaiser les espi [...] **Lire**

[▶ VOIR TOUTES LES RÉACTIONS](#)

RÉAGIR À CET ARTICLE

CÔTE D'IVOIRE



FPI

Côte d'Ivoire : Laurent Akoun sera libéré le 28 février

► Le secrétaire général du FPI (parti de Laurent Gbagbo), Laurent Akoun, sera libéré le 28 février, selon une source judiciaire. Mais il sera assigné dans sa région

d'origine, [...]

TRIBUNE

Plaidoyer pour la démocratie participative en Côte d'Ivoire

► Christophe Kouamé est coordonnateur national de la Convention de la société civile ivoirienne (CSCI). [...]

TRANSPORT

Côte d'Ivoire : deux consortiums en lice pour le train urbain d'Abidjan

► Dans le cadre du développement du réseau de transport à Abidjan, la capitale économique, l'État ivoirien a lancé la procédure de financement de la mise en œuvre et de [...]

REPORTAGE

Côte d'Ivoire : à chacun sa "petite"

- Ce n'est pas nouveau ni spécifiquement ivoirien, mais à Abidjan ou à Yamoussoukro, ils sont de plus en plus nombreux à s'afficher avec de jeunes maîtresses. Et à leur ouvrir leur [...]

CÔTE D'IVOIRE

Jeux de la Francophonie 2017 : à Nice, la Côte d'Ivoire défend sa candidature

- La Côte d'Ivoire est candidate à l'organisation des 8e Jeux de la Francophonie. Une délégation a fait le voyage à Nice (en France), où se dérouleront les prochains Jeux, pour [...]

BTP

Côte d'Ivoire : l'américain ABD financera 52 millions de dollars de logements sociaux

- Le groupe américain African Business Development Inc (ABD) spécialisé dans le consulting et les services financiers, financera 3 000 logements sociaux en Côte d'Ivoire. [...]

CAN 2013

Nigeria - Burkina : les avis de nos experts pour la finale de la CAN 2013

- "Jeune Afrique" a interrogé cinq spécialistes du football africain avant la finale de la CAN 2013, dimanche 10 février entre le Nigeria et le Burkina Faso au Soccer City de Johannesburg. Trois [...]

GHANA - CÔTE D'IVOIRE

Côte d'Ivoire : au Ghana, les derniers exilés pro-Gbagbo rasant les murs

- Depuis quelques semaines, les extraditions de dignitaires de l'ancien régime ivoirien établis au Ghana se multiplient. Une situation qui plonge les pro-Gbagbo exilés dans la peur. [...]

UNION AFRICAINE

Soudan(s) : médiations ouest-africaines

- Lors du sommet de l'UA, le 28 janvier, les chefs d'État ouest-africains ont multiplié les initiatives pour favoriser les négociations entre les présidents sud-soudanais et soudanais, respectivement [...]

TRANSPORT

Côte d'Ivoire : le pétrolier français libéré

- Capturé samedi dernier, le pétrolier français "Le Gascogne" a été libéré par les pirates. Il s'agissait de la deuxième attaque de ce type depuis le début de [...]



Recommendations

facebook



Parmi les onze candidats africains à la papauté, lequel choisiriez-vous ?

229 people recommended this.



Les drones américains interdits de vol à Djibouti

101 people recommended this.



Nadir Moknèche : "Avoir été censuré en Algérie a été très douloureux"

175 people recommended this.



Jihadiste français arrêté au Niger : ses amis pouvaient déraiper...

33 people recommended this.



Armée tchadienne : Mahamat Idriss Déby Itno, un monsieur très discret

35 people recommended this.



Côte d'Ivoire : à chacun sa "petite"

308 people recommended this.



Vatican : l'heure a-t-elle sonné pour l'élection d'un pape noir ?

175 people recommended this.

Facebook social plugin

APPLICATIONS MOBILE

Téléchargez l'application iPhone et iPad de Jeune Afrique gratuitement dès aujourd'hui sur l'Apple Store.



L'ÉDITION DIGITALE

Découvrez la version Digitale de votre hebdomadaire Jeune Afrique avec Zinio.



NEWSLETTERS

Abonnez-vous aux newsletters Hebdomadaire et quotidienne de Jeune Afrique !

- ☒ La quotidienne (> voir un exemple)
- ☒ L' hebdomadaire (> voir un exemple)

OK

ABONNEMENTS PAPIER

Profitez des offres exceptionnelles de la nouvelle boutique en ligne de Jeune Afrique.



Les sites du Groupe Jeune Afrique : Jeune Afrique Économie - The Africa Report - La revue - La Boutique du Groupe Jeune Afrique - Les éditions du Jaguar

© Jeune Afrique 2012 - Conditions d'utilisation - Contacts - Tags | Maghreb Moyen Orient - Ocean Indien - Afrique de l'Ouest - Afrique centrale - Afrique de l'Est - Afrique Australe